

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LEON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.50 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement...

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 6 Juillet 1909

Nouvelles de France

Dimanche, 6 juin, dans sa cathédrale, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, et devant un auditoire comme on n'en avait point vu de mémoire d'homme, Mgr l'Evêque de Montauban répondant de sa parole devant son diocèse, devant la France, devant le Pape, a solennellement affirmé que, "quoiqu'on dise, quoiqu'on écrive, quelque commentaire, souvent peu doctrinal que l'on fasse de certaines encycliques et lettres pontificales, la volonté expresse du Souverain Pontife est que l'union des catholiques français se fasse non point sur un terrain politique et sous un drapeau de droite ou de gauche, mais sur le terrain de la défense religieuse et sous le drapeau de Dieu. Uniantur sub uno vexillo Christi Jesu." Monseigneur a ajouté: "D'après une déclaration qui m'a été faite à Rome même, par un haut personnage dont la parole ne saurait être discutée, le Pape se fatigue à renouveler depuis un an au moins, la claire expression de sa volonté souveraine. Il n'y a donc pas d'hésitation possible. La très sage volonté du Souverain Pontife sera désormais filialement acceptée par tous ceux qui aiment encore l'Eglise et la France."

Cette déclaration de Monseigneur l'Evêque de Montauban a été saluée, malgré la sainteté du lieu, par des applaudissements qu'à d'ailleurs immédiatement arrêtés le geste paternel de l'Evêque.

Paris, 29.—L'attitude du cardinal Andrieu, l'archevêque de Bordeaux, qui a récemment refusé de comparaître devant le juge d'instruction pour y répondre à l'accusation d'avoir incité à la désobéissance aux lois, est vivement approuvée par les évêques et clergé militant. Le gouvernement menaçait maintenant de poursuivre d'autres ecclésiastiques qui menacent les fidèles de l'excommunication s'ils se rendent acquiescants des propriétés ecclésiastiques saisies conformément à la loi de séparation.

Mgr Giere, l'évêque de Bayonne, vient de recevoir une citation à comparaître devant le tribunal correctionnel pour avoir prononcé l'excommunication contre les membres des conseils municipaux et des institutions charitables de son diocèse qui d'une façon quelconque approuvent l'acquisition d'anciennes propriétés ecclésiastiques.

Mgr Giere a en outre ordonné à tous les catholiques de son diocèse de résister à la loi relative à l'instruction neutre.

Congres des Societes Canadiennes, Acadiennes, Francaises Catholiques du Canada

Le Rev. P. C. Gauthier, D. D., curé de Palmer Road, qui était allé comme délégué des Acadiens au Congrès national des Sociétés canadiennes et acadiennes, tenu à Montréal, les 22, 23, 24 et 25 juin, nous est revenu charmé de son voyage et enthousiasmé sur le résultat du congrès— Voici ce que dit la "Patrie" et la "Presse", journaux de Montréal, à cet égard :

LE PROJET DE CONSTITUTION

IL A ETE DISCUTE POUR LA DERNIERE FOIS HIER APRES-MIDI—ON L'ADOPTERA DEFINITIVEMENT CE SOIR

"Le congrès a repris hier après-midi sa quatrième séance. A deux heures M. le chanoine LePailleur, rapporteur officiel, annonça aux membres réunis au Monument National que les deux comités nommés la veille étaient prêts à faire leur rapport. On recommença donc la discussion sur chaque article du projet de constitution, articles modifiés ou transformés.

Le travail de refondre les statuts présentés tout d'abord aux membres du congrès a été ardu ; mais, il faut le dire, des plus efficaces.

Toute l'avant midi a été employée par les comités à faire une nouvelle rédaction, rencontrant cette fois l'approbation générale des intéressés.

La constitution de la Fédération des sociétés Canadiennes, Acadiennes Françaises Catholiques du Canada et des Etats-Unis subira une rédaction définitive d'ici à ce soir, alors que cette constitution sera présentée aux membres du congrès. Un comité spécial de réaction a été formé et le travail de ce comité sera livré en temps opportun, à la séance finale du congrès. A la réunion d'hier après-midi un brillant discours a été prononcé par M. l'abbé Gauthier, de l'Ile du Prince Edouard, délégué des Acadiens.

L'hon. M. Landry, des Provinces Maritimes, fut également fort applaudi dans les quelques remarques qu'il fit au sujet des relations qui devaient exister entre les Acadiens et les Canadiens-Français. M. J. C. Beauchamp présidait aux délibérations, ayant à ses côtés, M. le docteur Brien, de Manchester, et M. Cyrille Delage, M. P. P., de Québec."

LE CONGRES NATIONAL DES SOCIÉTÉ CANADIENNES

LES DELEGUES ETUDIENT, A LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI, LES CLAUSES CONSTITUTIONNELLES DE LA FEDERATION

"Le comité spécial chargé de reviser le projet de constitution de la Fédération des Sociétés Canadiennes et Acadiennes-française a fait son rapport à la séance du Congrès, hier après-midi.

M. le chanoine LePailleur, président du comité, a fait lecture des différentes clauses constitutionnelles, que les délégués ont adoptées tantôt quelles, tantôt après leur avoir fait subir de nouvelles modifications, de façon à satisfaire les prétentions de toutes les sociétés régionales.

Le travail de revision de cet important projet se terminera à la séance de clôture du Congrès, qui a lieu ce soir, comme d'habitude au Monument National.

Ayant fait subir à la constitution les corrections définitives, les délégués élitent les membres du Conseil Fédéral et fixeront la date et le lieu où seront tenus les prochaines assemblées du congrès.

Les délégués ont été témoins d'un beau geste au cours de la séance. Le président du comité ayant demandé que le congrès célébrât sa fête tantôt le jour de la St-Jean-Baptiste, tantôt le jour de l'Assomption, en alternant, M. l'abbé Gauthier, délégué du Congrès Acadien se leva et adressa la parole aux délégués pour les remercier de leur déférence envers leurs frères Acadiens.

"Les Acadiens, qui sont les fils des Bretons, ont voulu avoir eux aussi comme leurs frères Canadiens leur fête nationale et ils ont choisi pour célébrer ce grand événement une fête de Marie, Etoile de la Mer. Et voilà, que le jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, la famille Acadienne se réunit et pleure ses malheurs d'hier. Car, mes Frères Canadiens, si votre passé est plein de gloires épiques, que de tristes tableaux, que de malheurs il nous fait voir. Toute l'âme acadienne qui est fière de sortir de la souche française autant que l'âme canadienne, a voulu apporter dans un élan de joie un soupir et un souffle d'idéal, de patriotisme et de foi !... Je vous remercie donc avec ardeur au nom de mes compatriotes acadiens."

Il va sans dire que M. l'abbé Gauthier a provoqué beaucoup d'enthousiasme dans l'auditoire. L'hon. M. Landry, ministre provincial du cabinet Hazen, a adressé quelques paroles qui ont été également applaudies."

Moncton, N. B., le 3 mai 1909

M. Michel Lavoie, J. P., Rogersville, N. B., Cher Monsieur Savoie,—

Votre bonne lettre du 15 avril dernier m'est bien parvenue. Permettez moi de vous dire que c'est un précieux encouragement pour un journal qui, en somme, est l'organe du peuple, que de voir enfin son oeuvre comprise du peuple. Vos remarques si justes relativement à un autre journal publié en Acadie m'ont touché.

Vous le comprenez, vous, Cher Monsieur : le patriotisme renferme l'amour de la religion de nos pères; le souvenir de leur martyre, qu'il ne faut jamais laisser s'effacer ni même s'avoindrir; leur gloire et la gloire de nos chefs vénéralés, actuels, Mgr M. F. Richard, les hon. Juge Landry, le Sénateur Poirier, A. D. Richard, M. le curé Léger de St. Paul, les éminents prêtres de Gloucester et de l'Ile St. Jean, et tant d'autres qu'il faudrait citer; l'amour du sol qu'ont défriché et arrosé de leur sueur, de leur sang, les premiers conquérants, nos aïeux, sur lequel nous sommes nés, qui nous appartient en vertu de tous les droits, dont les titres de possession sont sacrés comme le sont ceux

des Pontifes Romains sur les Etats de l'Eglise. Voilà le vrai patriotisme.

Dès lors que, n'importe sous quel prétexte, on prétend violer quel qu'un de nos droits ou si, malheureusement, on pousse l'audace jusqu'à vouloir détruire l'esprit de patriotisme chez les nôtres de quelque manière que ce soit, en favorisant chez les nôtres le développement de Sociétés neutres et par conséquent hostiles à l'Eglise; ou de Sociétés d'absorption afin de faire de chacun des Acadiens qui y entre, un traître à sa mère en le conduisant ou en l'induisant à oublier la langue de sa mère; un lâche, en le portant à désertir le drapeau de l'Acadie qui est le drapeau de Marie; alors, le devoir impérieux de la presse d'Acadie est de pousser le cri d'alarme, d'entrer sur le sentier de la guerre—et de combattre jusqu'à ce qu'elle meure ou qu'elle remporte la victoire !...

Vos journaux acadiens sont résolus à suivre cette voie, quoi qu'il leur en puisse coûter. Depuis Louis Venillot on n'est plus habitué à l'indépendance du journaliste, en matière de défense de la Foi, de la Langue, de la Patrie. Aussi, les droits, dont les titres de possession sont sacrés comme le sont ceux

casme, aucune ironie, aucune persécution même. Qu'importe? Les causes justes peuvent-elles être défendues sans que quelque Voltaire ou quelque Renan se lève pour honorer ce malheureux journaliste? N'y a-t-il pas, de tout temps, dans l'Eglise, des Archevêques Darby ou des Evêques Dupanloup?

Mais n'y a-t-il pas aussi Le Phare lumineux de la vérité, de la justice, celui dont la Parole, qui ne peut être liée, suffit au Monde—Le Pontife de Rome? Si nous n'avions l'intime certitude (avec certaines preuves) que nous pouvons compter sur lui, tout serait perdu, nous n'aurions plus qu'à nous laisser égorgés... ou prendre des moyens violents dont les conséquences seraient désastreuses!

Le journal est pour ainsi dire le plus grand facteur de l'instruction, et c'est vrai surtout à notre époque. Le Pape Pie X disait que le journal peut plus que le prêtre. Il disait aussi, pour en montrer l'importance, qu'il engagerait même sa croix pastorale pour soutenir un journal catholique. N'est-ce pas tracer à chaque homme soucieux de sa foi, de sa langue, de sa Patrie, la voie qu'il faut suivre? Si nos sociétés acadiennes, après avoir eu leurs assemblées terminées leurs affaires de routine, prenaient de temps à autre un journal patriotique acadien et faisaient, en commun, la lecture des incidents d'actualité ou d'articles capables d'éclairer les masses sur le patriotisme, sur les devoirs qu'il crée, quel bien en résulterait pour notre peuple! L'enseignement alors ne serait pas perdu.

Quant à la nouvelle persécution que l'on inaugure contre l'Acadie en général, mais en s'essayant la main sur ceux de la ville de Moncton, vous en trouverez tous les détails dans notre numéro du 22 avril dernier; dans celui de cette semaine (6 mai) et, sans doute, dans les suivants. Vous verrez aussi, par ces numéros, ce que c'est vraiment et clairement que la "Question Acadienne". Il faut mettre ces choses au point: trop longtemps, le dominateur s'est figuré qu'il avait, en notre pays, le droit de vie et de mort. C'est passé, ce temps! Et jamais il ne reviendra. Pour cela, il faut l'union de tout notre peuple, et il faut aussi l'action. La première a été définie il y a peu de temps dans "L'Evangeline". La seconde a été touchée déjà mais sera reprise et développée.

Je ne puis laisser passer cette occasion sans vous adresser, à vous, Cher Monsieur, et aux membres de votre succursale, toutes mes meilleures et plus vives félicitations sur votre manière de voir et de comprendre le patriotisme. Plût à Dieu que toutes nos succursales suivissent la même voie! Eloignez-vous avec grand soin de toute société mixte, encore que patronnée en haut-lieu: ce seraient des chaînes que vous vous prépareriez. Recevez, cher M. Savoie, je vous prie, l'assurance de mon profond respect.

V. A. LANDRY

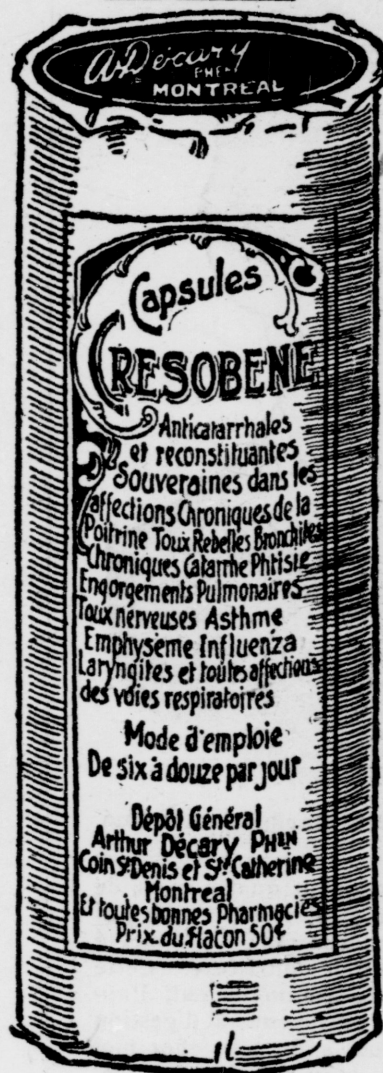
Un retour d'un voyage en Europe

Monseigneur J. Hébert arrivait mardi soir, le 22 juin, à la gare de Bouctouche, où la foule était accourue pour lui souhaiter bienvenue. Escorté de ses paroissiens, cette foule exubérante de joie l'accompagne jusqu'à l'église où il est saisi par le clergé ami au nombre de douze. Etaient présents à cette réception les Révds. Labbé, de Memramcook; P. L. Belliveau, de Grand'Digue; Martineau, Richibucto; Lapointe, Ste-Anne; L. de G. LeBlanc, Cap Pelé; Mondou, Labelle, St Joseph; Dufour, Notre Dame, Dallaire actuellement de Cocagne.

Cette réception se termine par le Te Deum et la bénédiction du Saint Sacrement. A 8.30, Monseigneur Hébert accompagné du clergé se rendait à la Salle St Jean Baptiste pour cueillir les hommages de ses paroissiens qui l'attendaient. Une adresse fut présentée par Monsieur Henri Berthe, à laquelle Monsieur Jude LeBlanc rendait témoignage par une bourse bien fournie. A ceci, Monseigneur répondit délicatement et nous fit saisir la vérité de cette parole: "Plus je vis de l'étranger plus j'aime mon pays". Alors les acteurs présentent la pièce "La chasse à l'Ours", fort goûtée.

LA RECEPTION DU CURE L'ARCHEVEQUE

Jeudi, le 24 juin, le curé L'Archevêque, à l'occasion de son retour de Rome et de Terre Sainte, a été l'objet d'une réception des plus sympathiques et des plus cordiales. Un bon nombre de paroissiens s'était rendu à la gare de Shédiac, pour escorter leur curé jusqu'à l'église paroissiale. Le chemin, sur un long parcours, était orné d'arbres et d'arcs, où se lisaient de touchantes inscriptions, "Bienvenue, bon Pastur", etc, et devant chaque maison flottait le drapeau national pour signifier que la joie était dans tous les foyers. Vers les cinq heures du soir, le héros de la réception arriva au son des cloches, et aux décharges de vigoureuses fusillades. Etaient au presbytère, à part la foule des paroissiens et le Père Dallaire, remplaçant du curé L'Archevêque, les abbés Belliveau, de Grand'Digue, LeBlanc, de Shédiac, Dismas LeBlanc, de Bouctouche, les révérends Lecavalier, Mondou et LaBelle, du collège Saint Joseph. On remarque aussi M. Olivier LeBlanc, député, et plusieurs autres étrangers. Aussitôt, M. Jean Baptiste Goguen, au nom des paroissiens, lut, une adresse.



La Femme Canadienne

Nous lisons récemment dans une revue anglaise l'intéressant passage qui suit au sujet de la femme canadienne: On préfère dans les hôpitaux comme dans les familles, les garde-malades canadiennes à celles d'origine américaine. Les médecins de toutes les grandes villes du pays, manifestent ouvertement cette préférence pour les Canadiennes.

Un médecin éminent de New-York demandant une garde malade par le téléphone insistait chaque fois pour qu'on lui envoyât une Canadienne. On lui en demanda un jour la raison. Il répondit: Les Canadiennes ont plus de sang froid sont plus dévouées auprès des malades et surtout plus obéissantes.

Et cela s'explique: leur éducation n'est pas même. Les Canadiennes, pour la plupart ont appris dans leurs écoles ou dans leur familles ce que c'est que la charité chrétienne. Elles ont la le secret de se faire estimer. C'est pourquoi on les recherche.

Easy to mix this

Simple Recipe for Kidney or Bladder Trouble or Rheumatism

What will appear very interesting to many people here is the article taken from a New York daily paper, giving a simple prescription, which is said to be a positive remedy for backache or kidney or bladder derangement, if taken before the stage of Bright's disease:

Fluid Extract Dandelion, one-half ounce; Compound Kargon, one ounce; Compound Syrup Sarsaparilla, three ounces. Shake well in a bottle and take in teaspoonful doses after each meal and again at bedtime. A well-known druggist here at

home, when asked regarding this prescription; stated that the ingredients are all harmless, and can be obtained at a small cost from any good prescription pharmacy, or the mixture would be put up if asked to do so. He further stated that while this prescription is often prescribed in rheumatic affections with splendid results, he could see no reason why it would not be a splendid remedy for kidney and urinary troubles and backache as it has a peculiar action upon the kidney structure, cleansing these most important organs and helping them to sift and filter from the blood the foul acids and waste matter which cause sickness and suffering. Those of our readers who suffer can make no mistake in giving it a trial.

Le Blanchissage A La Chaux

Nombreux sont nos cultivateurs avisés et soigneux qui consacrent une partie de leur loisir que leur laisse l'époque qui précède la fenaison pour donner à leurs bâtiments une nouvelle couche de chaux qui donne à la ferme un aspect si coquet, si gai et assure l'hygiène au bétail et aux volailles qui doivent y trouver asile qui seront ici quelques recettes utiles, qui seront utiles, croyons-nous, à nos lecteurs de la campagne.

Nombreuses sont les recettes pour la préparation du lait de chaux. Mais comme le blanchissage est une opération importante qui devrait s'effectuer soigneusement chaque année, nous n'hésitons pas à fournir les quatre suivantes qui ont été indiquées par la "Farmers Gazette" et qui s'emploient lorsqu'il s'agit de blanchir des écuries et des hangars destinés aux animaux.

(1)—Eteindre un minot de chaux dans de l'eau bouillante, en ayant soin de couvrir la chaudière pendant l'opération pour y renfermer la vapeur produite; filtrer le liquide au travers d'un fin tamis; y ajouter deux gallons de sel préalablement dissous dans de l'eau chaude. Y ajouter encore 3 livres de riz bouilli réduit en pâte légère et bien brassée à chaud, puis 1/2 lb. de blanc d'Espagne, une livre de colle préalablement dissoute dans de l'eau froide dans un pot à colle ordinaire, et enfin cinq gallons d'eau chaude. Brasser énergiquement le mélange et le laisser reposer pendant plusieurs jours à l'abri de la poussière.

Ce lait de chaux doit être appliqué chaud; il serait donc bon d'opérer le mélange dans un vase placé sur un four portatif.

2.—Prendre 20 lbs de chaux vive, 3 lbs de sel commun et 1/2 lb. d'alun. Eteindre la chaux avec de l'eau chaude et la réduire en une bouillie ayant la consistance d'une crème légère. Pour donner à ce lait de chaux des propriétés antiseptiques, ajouter 1 demiard d'acide carbonique à chaque chaudière du mélange.

3.—A une demi-chaudière de chaux vive ajouter deux poignées de sel commun, puis une livre de savon mou pour chaque 15 gallons de lait de chaux.

Eteindre la chaux lentement en la brassant continuellement. Cette quantité de chaux vive donnera deux chaudières de lait de chaux bien adhérent et qui ne sera pas détérioré par la pluie.

4.—Eteindre la chaux avec de l'eau et y ajouter une quantité suffisante de lait écrémé pour en former une bouillie de la consistance d'une crème légère.

A chaque gallon de cette bouillie ajouter une once de sel et deux onces de sucre brun préalablement dissous dans de l'eau.

Pour augmenter les propriétés antiseptiques de ce lait de chaux, comme celles du précédent, on peut ajouter à chaque 30 gallons du mélange 1/2 de livre de chlorure de chaux.

Quelle que soit la recette adoptée, il est très important de bien nettoyer, gratter ou laver la surface du bois, du métal ou de la pierre que l'on veut recouvrir du badigeon.

Dr. A. L. Purdy, Dentist ALBERTON

Will be at Tignish, until further notice, the 24th. and 25th. of the month and every last Tuesday and Wednesday of each month.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishinh

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of NEW GOODS

We are prepared to supply the wants of the farmer fisherman and mechanic

We invite intending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save to them the

trouble and expense

of going to

Summerside or

Charlottetown.

